PROGRAMME AUTOMNE 2025

COURS DE RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT PUBLIC DATES			
MODULE 1A		PRESCRIPTIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE GS : Loi sur les établissements publics	56 LECONS
1A.1	Législation sur les denrées alimentaires		23 septembre
1A.2	Produits alimentaires / hygiène		24 et 25 septembre
1A.3	Achat, stockage, entretien, nettoyage, gestion des déchets en cuisine et au service		BM : 30 septembre et 2 octobre CS : 1er octobre
1A.4 Sécurité au travail		ravail (certificat de personne de contact / PCST)	9 septembre
	Examen du module 1A		28 (matin) octobre
I MODULE 1B		DROIT DES ETABLISSEMENTS ET PREVENTION GS : Loi sur les établissements publics	20 LECONS
1B.1	Loi cantonale sur les établissements de la restauration et de l'hôtellerie		21 octobre
1B.2	Loi fédérale sur l'alcool		22 (matin) octobre, matin
1B.3	Prévention des incendies		8 (après-midi) septembre
1B.4	Prévention de l'alcoolisme		
1B.5	Prévention de l'alcoolisme au volant		8 (matin) septembre
1B.6	Prévention de la toxicomanie		
	Examen du r	module 1B	28 (matin) octobre
MODULE 4		DROIT DU TRAVAIL, ASSURANCES SOCIALES, CONNAISSANCES DU DROIT CONNAISSANCES DE BASE EN COMPTABILITE GS : Droit	72 LECONS
4.1	Droit du travail		18 et 19 août
4.2	Police des étrangers, lutte contre le travail illicite		20 (matin) août
4.3	Décomptes de salaires et assurances sociales		25, 26 et 27 (matin) août
4.4	Connaissances de droit / Contrats		1 ^{er} et 2 septembre
4.5	Connaissances de base en comptabilité		3 et 4 septembre
	Examen du module 4		16 (matin) septembre

Les cours se déroulent à la Division artisanale du CEJEF, rue de la Jeunesse 32, à 2800 Delémont.